

# PROGRAMME DE FORMATION

**THEMATIQUE :** **Sensibilisation des salariés aux différentes formes de harcèlement**

**NIVEAU :** Initial

**TYPE D'ACTION :** Action d'information

**TARIFS :** Voir le devis ci-joint ou la grille tarifaire (site internet, affiché dans nos locaux).

**DELAI D'ACCEPTATION :** Mise en place de votre formation, dès retour du devis signé et accord du financement.

**DUREE :** 2 heures par groupe – Soit 3 sessions par journée.

**LIEU :** Sur site ou en distanciel

**PUBLIC :** Tout le personnel.

**ACCESSIBILITE HANDICAPE :** Immeuble accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour tout autre handicap nous consulter.

**EFFECTIF :** De 2 à 15 personnes par groupe.

**PRE-REQUIS :** Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

**INTERVENANT :** François VANDERLINDEN, formateur en législation sociale et prévention santé au travail.

## **OBJECTIFS :**

Définir le cadre juridique et les obligations de chacun dans la lutte contre le harcèlement

Reconnaître les situations de harcèlement sexuel ou moral au travail

Identifier les comportements à risques et les situations à risques

## **CONTENU DE LA FORMATION :**

### **INTRODUCTION**

Tour de table : présentation des participants, des besoins, rappels des objectifs

### **Identifier le cadre juridique du harcèlement au travail**

Les dernières évolutions législatives et jurisprudentielles

Les sanctions possibles pénales et civiles pour l'harceleur

### **Contribuer à mettre en place une politique de prévention du harcèlement en entreprise**

Focus sur le harcèlement moral : définition et périmètre

Focus sur le harcèlement sexuel : définition et recommandations

Focus sur la discrimination : définition et champ d'application

Les types d'harceleurs - Les techniques de l'harceleur

Manipulateurs, narcissiques, pervers narcissiques : profils

## Conclusion

Tour de table : évaluation de la formation à chaud, débriefing collectif, auto évaluation de de l'atteinte des objectifs et de sa propre progression

## LES METHODES PEDAGOGIQUES :

Alternance d'apports juridiques et de cas pratiques.

## LES MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI :

**Évaluation pédagogique** : au cours de la formation, des évaluations formatives au travers de questionnaires et de mises en pratique sont réalisées.

**Évaluation pédagogique finale** : à l'issu de la formation, chaque stagiaire est soumis à un test final permettant de vérifier les compétences, connaissances et savoir-faire acquis durant le stage.

**Évaluation de satisfaction « à chaud »** : elle permet à chaque stagiaire d'exprimer son opinion sur le déroulement du stage au travers de divers indicateurs de qualité.

**Évaluation de satisfaction « à froid »** : un mois après la formation, le stagiaire a la possibilité de formuler son ressenti sur la formation, son efficacité, son bien-fondé avec un regard plus objectif, riche d'un mois d'expérience nouvelle. L'analyse de ces retours nous permet d'améliorer sans cesse nos formations et de les adapter au plus proche du besoin de nos clients.

**Sanction du stage** : Délivrance d'un certificat de réalisation et d'une attestation de fin de stage.

## LES MOYENS ET MATERIELS PEDAGOGIQUES :

Tous nos intervenants ont leur matériel pédagogique (ordinateur, vidéo projecteur) lorsqu'ils se déplacent.

### Sur site :

- ✓ Une salle de réunion adaptée à la réalisation d'études de cas.
- ✓ Un écran (pour visionner un diaporama)
- ✓ Un paper-board

### Dans nos locaux :

- ✓ Nos locaux sont équipés de manière à assurer le bon déroulement de toute formation.
- ✓ Une machine à café ainsi que du thé sont gracieusement mis à la disposition de nos stagiaires.

